

## **RESPONSABLE DE POLE IMMOBILIER**

au sein de l'Agence Immobilière à Vocation Sociale de l'Oise – TANDEM IMMOBILIER

### **Missions et activités principales**

Manager d'équipes et de projets, le responsable du Pôle immobilier a en charge le pilotage des activités de gestion locative, prospection, comptabilité gérance et suivi technique du patrimoine géré par l'agence. Il décline et définit les objectifs de ses équipes en adéquation avec les orientations stratégiques du Directeur d'établissement.

Doté de compétences managériales avérées et d'un sens du service client important, le responsable de pôle immobilier :

- Gère les moyens, les méthodes de travail et les ressources (humaines, techniques, matérielles et financières allouées) pour optimiser les performances de gestion et de services.
- Assure l'encadrement et l'animation de ses équipes au quotidien.
- Pilote et décline les objectifs de performance de gestion locative, sociale et patrimoniale.
- Évalue les services et les équipes, et rend compte régulièrement des actions engagées et des résultats obtenus auprès de la Direction.
- Apporte son expertise sur les situations et dossiers complexes.
- Met et place et rédige les procédures dans le cadre d'une démarche qualité.
- Participe au côté de la Direction d'établissement à la définition de la politique de la structure et de la stratégie patrimoniale.
- Participe à l'image de marque de l'établissement, le représente au quotidien dans les relations avec les différents acteurs et partenaires du territoire et entretient les relations de coopération et de communication avec ces partenaires.

### **Compétences et qualités attendues**

Manager de territoire, il dispose de compétences en matière d'animation d'équipes complétées par des capacités de conduite de projets transverses (qualité de service, innovation), de pilotage et d'analyse de performances ainsi que d'une bonne connaissance des autres métiers de l'organisme.

L'aptitude à prendre en compte les paramètres politiques, stratégiques et sociaux du territoire dans la prise de décision et le positionnement des acteurs constitue une compétence clé du responsable de Pôle.

Il possède des qualités professionnelles telles que le sens des responsabilités, l'aptitude à communiquer et à décider.

### **Profil :**

De formation Bac + 4/5, le candidat possède obligatoirement une expérience réussie d'au moins 5 ans à un poste de manager de la gestion locative. Doté d'excellentes connaissances dans le domaine du logement et du cadre réglementaire y afférent, il a une connaissance avérée d'ordre technique du bâtiment. Maîtrisant les règles et procédures d'attribution, il connaît le cadre réglementaire des baux locatifs, des loyers, des charges et des APL ainsi que les procédures du pré-contentieux et du surendettement. Enfin, il possède de très bonnes capacités de management et d'encadrement d'équipe, une grande capacité d'analyse, de travail en équipe et de rigueur et d'organisation.